



Technologies sans fil :

Dans quelle mesure suis-je exposé aux champs de radiofréquences?

L'évolution des technologies sans fil a amené la diffusion générale de produits de consommation produisant des champs de radiofréquences. Les technologies sans fil, comme la téléphonie cellulaire, offrent d'importants avantages à la société, entre autres l'amélioration de la sécurité personnelle et la commodité. Comme ces produits sont de plus en plus populaires, les Canadiens s'interrogent parfois sur les risques d'exposition aux champs de radiofréquences.

Sources d'exposition aux champs de radiofréquences

Les champs de radiofréquences sont produits par plusieurs sources, même naturelles, et nous y avons toujours été exposés. Le Soleil et la Terre, par exemple, produisent des champs de radiofréquences de faible intensité. Les téléphones cellulaires, les moniteurs de surveillance pour bébé, les téléphones sans fil, plusieurs produits de consommation présents dans nos maisons et même certains dispositifs qui ne sont pas sans fil, comme les ordinateurs et d'autres appareils numériques, produisent des champs de radiofréquences.

Normes canadiennes relatives à l'exposition

Afin que les Canadiens puissent profiter des technologies sans fil, y compris de la télévision et de la radio qui sont sources de divertissement et d'information, la société accepte d'être exposée à des champs de radiofréquences de faible intensité.

Le gouvernement du Canada réglemente l'exposition de la population aux champs de radiofréquences émanant des appareils sans fil et tient à jour les lignes directrices établissant les limites d'exposition. Les scientifiques s'entendent à l'heure actuelle pour dire que l'utilisation des appareils de communications sans fil est sans danger, à condition que les limites canadiennes concernant l'exposition soient respectées.

